

REINHART KOSELLECK

Traduit de l'allemand par Jean-Pierre Lévy
et Jean-Louis Pichot

Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales
Paris - Paris 75005 - France

ISBN 2-85902-135-2
ISSN 0243-4030
© Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales
1991

LE FUTUR PASSÉ

Contribution à la sémantique
des temps historiques

Traduit de l'allemand par
Jochen Hooch et Marie-Claire Hooch

MARIE-CLAIRe HOOCH

ÉDITIONS DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES. PARIS

ISBN 2-85902-135-2
ISSN 0243-4030
© Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales
1991

ÉDITIONS DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES. PARIS

Chapitre 3

81. Cf. F. Ernst, « Zeitgeschehen und Geschichtsschreibung », in *Welt als Geschichte. Zeitschrift für universalgeschichtliche Forschung*, 1957, p. 137 sq.
82. Cf. à ce propos la discussion entre Perthes, Rist et Poel au moment de la conception de la *europäische Staatengeschichte* après 1820 (Friedrich Perthes, *Leben*, op. cit., t. 3, p. 23 sq.). Cf. aussi *infra*, p. 179, 286.
83. Cf. J. G. Droysen, *Historik*, op. cit., p. 300 sq.
84. *Zeitschrift für geschichtliche Rechtswissenschaft*, 1815, t. 1, p. 4.
85. Th. Mommsen, *Römische Geschichte*, liv. V, chap. 11, 7^e éd. Berlin, 1882, t. 3, p. 477.
86. « La science historique fait partie de ces domaines de la science qui ne peuvent être directement acquis en apprenant ou en enseignant. Pour cette raison elle est en partie trop facile et en partie trop difficile » (Th. Mommsen, *Rectoratsrede in Berlin* (1874), in *Reden und Aufsätze*, Berlin, 1905, p. 10).
87. H. Adams, *The Education of Henry Adams. An Autobiography*, Boston-New York, 1918, p. 497.

Critères historiques du concept de « révolution » des Temps modernes

Il existe peu de termes qui soient aussi largement répandus et qui appartiennent de manière aussi évidente au vocabulaire politique moderne que celui de « révolution ». Certes, cette expression fait aussi partie de ces mots employés de manière emphatique, dont le domaine d'application est si large et le flou conceptuel si grand, que l'on pourrait les définir comme mots creux. Il est clair que la signification du mot « révolution » ne se réduit pas à son emploi phraséologique virtuel ou actuel. « Révolution » signifie tout autant renversement ou guerre civile que changement à long terme, autant d'événements et de structures qui s'enracinent profondément dans notre vie quotidienne. L'ubiquité phraséologique de la révolution et son sens à chaque fois très concret vont de toute évidence de pair. L'un renvoie à l'autre et inversement. Tentier d'élucider ce rapport, telle est la tâche que nous nous proposons dans l'esquisse sémantique qui suit¹.

Au niveau du langage le constat est variable. Tous les journaux par exemple parlent de la deuxième révolution industrielle, alors que la science historique débat encore sur la question de savoir où doit commencer la première et quelles en sont les caractéristiques. On précise que la deuxième révolution industrielle non seulement soulage le monde des travailleurs de l'effort physique mais confie déjà des processus intellectuels à des machines autonomes. La cybernétique, la physique nucléaire et la biochimie sont incluses dans le concept d'une deuxième révolution industrielle qui laisse loin derrière elle la première, pour laquelle il n'était encore question que d'augmenter la productivité des hommes au-delà des besoins traditionnels grâce au capital, à la technique et à la division du travail. Des critères universellement acceptables de limitation sont ici défaut.

On peut par exemple lire tous les jours quelque chose sur le programme marxiste d'une révolution mondiale, qui, formulée par Marx et Lénine, puis ensuite reprise en particulier par Mao Tsé-Toung, est désormais inscrite sur les drapeaux du Parti communiste chinois. Le concept de

révolution culturelle faisait hier partie de la politique intérieure chinoise, concept qui de toute évidence avait pour tâche d'implanter jusque dans la mentalité des Chinois le mouvement révolutionnaire, de leur dicter, en quelque sorte de leur imprimer jusque dans leur chair, la révolution. Toutes les conditions susceptibles d'étendre la révolution prolétarienne à l'ensemble du globe doivent être partout utilisées ou créées. Les émissaires, officiels ou non, des communistes travaillent dans de nombreux pays et particulièrement dans les pays sous-développés à la réalisation de ce programme. Mais on sait que ce programme universel est déjà limité en Asie même, du fait de l'alternative russe-chinoise¹.

La signification de notre terme « révolution » n'est donc nullement univoque. Il désigne les bouleversements politiques et sociaux sanglants autant que les innovations scientifiquement décisives ; il peut signifier tout à la fois, mais aussi une seule chose à l'exclusion de toutes les autres. C'est pourquoi une révolution technique qui réussit suppose assurément un minimum de stabilité, qui exclut dans les premiers temps une révolution politique et/ou sociale, même si elle en inclut une, soit dans son sillage, soit comme condition préalable.

En conséquence, notre concept de « révolution » ne peut être défini qu'en tant que concept général souple, qui rencontre partout dans le monde un certain consensus préalable, mais dont le sens précis est soumis à des variations considérables d'un pays à l'autre et d'un camp politique à l'autre. Tout se passe comme si le terme « révolution » était lui-même habité par une dynamique révolutionnaire telle, qu'il est contraint de se répandre et d'embrasser tout notre globe. Nous aurions donc ici le cas d'un terme politique qui ne cesse de se reproduire par ses propres choix, tout comme il cherche à modifier la situation elle-même. Quelle chose en ce monde n'est pas susceptible d'être révolutionnée et qu'est-ce qui n'est pas soumis à des effets révolutionnaires ? Cette question relative à notre concept mène à un constat contemporain.

Que l'on ait pu désigner notre histoire récente comme l'époque des révolutions, comme une époque de la révolution qui n'est pas encore arrivée à son terme, tient au fait que sous de telles formulations se cache une expérience immédiate. Qu'elle se laisse effectivement subordonner au concept de révolution — et ce, beaucoup plus que l'on serait tenté de le supposer — s'inscrit dans cette expérience. Le terme « révolution » est lui-même un produit linguistique de notre époque. Que l'on fasse cependant la différence entre une révolution politique ou sociale et une révolution technique ou industrielle, c'est là chose courante depuis le siècle dernier. Et c'est seulement depuis la Révolution française que l'expression « révolution » — quelle que soit la langue d'usage — a acquis ces significations possibles, extensibles, ambivalentes et omniprésentes, que nous venons d'esquisser.

Dans les pages qui suivent nous allons relater l'histoire de notre concept après la Révolution française, afin de mettre en relief quelques singularités de notre expérience contemporaine et, ainsi, de les mieux reconnaître.

I

En 1842 un érudit français fit une observation historiquement éclairante. Hauréau remit alors en mémoire ce qui avait été oublié, à savoir que « révolution » désignait à vrai dire un retour, une rotation qui, selon le sens du mot latin, renvoyait au point de départ d'un mouvement. Au départ et au sens propre du mot, une révolution désignait un mouvement circulaire². Et Hauréau ajoutait que, dans le domaine politique, on avait entendu par là la rotation des constitutions, telle qu'elle avait été enseignée essentiellement par Aristote, Polybe et leurs disciples, mais telle qu'il n'était plus guère possible de la comprendre depuis 1789 et Condorcet.

Selon l'enseignement des Anciens, il n'existeit qu'un nombre restreint de formes constitutionnelles qui se relayaient et alternaient mais qui, de par leur nature même, ne pouvaient être dépassées. Ce sont les types de constitution que nous connaissons encore aujourd'hui et leurs formes décadentes qui se succèdent à un rythme quasi infaisible. Hauréau cite un témoignage de ce monde passé, Louis Leroy. Celui-ci enseignait que la première de toutes les formes naturelles de domination était la monarchie, qui, dès qu'elle dégénérait en tyrannie, était remplacée par l'aristocratie. Puis, selon le schéma bien connu, l'aristocratie se transformait en oligarchie, elle-même supplante par la démocratie qui finalement dégénérerait à son tour en une forme décadente d'ochlocratie, de domination des masses. Là, personne ne gouvernait plus en fait et la voie de la souveraineté d'un seul était de nouveau recomencer. Ainsi le vieux mouvement circulaire pouvait-il à nouveau recommencer. Il s'agit-là d'un modèle de révolution qui a été formulé en grec comme *metabole politieon* ou *politieon anakyklosis*³ et qui se nourrissait de l'expérience, montrant en fin de compte les limites de la vie politique commune. Chaque changement subit conduit à l'une des formes de pouvoir déjà connues, au sein desquelles les hommes sont condamnés à vivre, et il est impossible de transgresser ce mouvement naturel. Tout changement des choses, *rerum commutatio, rerum conversio*, demeure fonction de l'incapacité d'introduire un élément fondamentalement autre dans le monde politique. L'expérience historique est prisonnière de ses données en quelque sorte naturelles et, les saisons restant dans leur alternance toujours les mêmes, les hommes comme êtres politiques se retrouvent pris dans un changement qui n'apporte rien de nouveau sous le soleil. C'est au cours du XVII^e siècle que le concept de révolution s'est imposé pour désigner cette expérience quasi naturelle,

Leroy définissant alors en ces termes le déroulement des formes constitutionnelles : « Telle est la révolution des polices [...] et suivant celle-ci un état donné de la communauté se transforme toujours pour finalement retourner à son point de départ. »⁴

La référence à la nature qui marque ce concept de révolution n'est pas un effet du hasard ; elle nous vient tout droit de la rotation des étoiles, au nombre desquelles, depuis Copernic, on pouvait aussi compter la terre. C'est en 1543 que parut l'ouvrage décisif de Copernic sur les mouvements circulaires des corps célestes, *De Revolutionibus orbium caelestium*, qui est à l'origine de ce fameux concept de révolution. Celui-ci a ensuite été diffusé par le biais de l'astrologie, alors fort répandue, au domaine politique. La révolution a tout d'abord été un concept « physico-politique » (Rosenberg-Huessy). De même que les étoiles décrivent leur orbite indépendamment des êtres terrestres mais influencent néanmoins et même déterminent l'être humain, de même, depuis le XVII^e siècle, le concept politique de révolution implique lui aussi ce double sens : les révolutions se font certes par-dessus la tête de ceux qui y participent mais chaque être concerné reste, comme Wallenstein par exemple, prisonnier de ses lois.

On retrouve cette double signification sans aucun doute dans l'emploi moderne que nous faisons du terme. Mais ce qui distingue l'usage ancien du notre, c'est la conscience d'un retour, comme l'implique le préfixe « re » dans le mot révolution. C'est en ce sens que Hobbes décrit les vingt années qui se sont écoulées entre 1640 et 1660 : « I have seen this revolution as a circular motion. »⁵ Il y voyait un mouvement circulaire qui, du monarque absolu, avait mené par le biais du « Long Parliament » au « Parliament Croupion », et de celui-ci à la dictature de Cromwell pour retourner, en passant par des formes intermédiaires oligarchiques, à la monarchie sous Charles II. Logiquement, l'un des vainqueurs, Clarendon, qui imputait en outre aux astres la responsabilité des troubles passés, pouvait ainsi, une fois les Stuart revenus sur le trône, célébrer le bouleversement comme une restauration. Ce qui aujourd'hui nous apparaît comme incohérent, était autrefois rapproché : le déroulement et le but de vingt ans de révolution, ce fut finalement la restauration. Et ainsi les monarchistes et les républicains étaient en fait beaucoup plus proches qu'ils ne pouvaient l'admettre à l'époque : pour les uns et les autres l'enjeu était — terminologiquement — le rétablissement de l'ancien droit, un mouvement de retour à la vraie constitution.

Le système métaphorique de la « révolution » politique emprunté à la nature se fondait sur la condition préalable que le temps historique est lui aussi toujours de qualité égale, clos sur lui-même, se répétant à l'infini. Certes, la question de savoir à quel point de l'ascension ou du déclin d'une révolution on devait rapporter la situation constitutionnelle actuelle ou

espérée restait toujours matière à disputes, mais c'était là une question secondaire en regard du mouvement fondamental de rotation. Toutes les positions politiques se situaient à l'intérieur du concept transhistorique de révolution.

On avait, certes, pour désigner les luttes sanglantes et les passions aveugles qui engendraient les conflits des XVI^e et XVII^e siècles, de tout autres expressions. Comme au Moyen Age déjà, pendant ce siècle de terribles affrontements confessionnels qui dévastèrent l'un après l'autre la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Angleterre, on fit usage d'une longue série de définitions. Cela allait de l'attroupement et l'indignation, en passant par la révolte, l'insurrection et la rébellion, à la division, la guerre intestine et la guerre civile. Ce dernier terme, « guerre civile », *civil war*, a été l'un des concepts fondamentaux de ce temps porteur de toutes les souffrances et de l'expérience de tous les affrontements religieux fanatiques, leur conférant même une existence juridique.

Toutes ces expressions que l'on pourrait aisément multiplier, avaient pour point commun le fait d'émancer d'une organisation sociale fondée sur les Etats (*Stände*). Le mode de gouvernement, ou sa forme, pouvait certes varier, l'édition de corps social n'était que rarement mise directement en cause par une guerre civile, et le plus souvent seulement à travers des conséquences à long terme. La légitimation d'une guerre civile, même confessionnelle, était contenue dans le droit qu'avait chaque Etat (*Stand*) d'opposer une résistance, comme le revendiquaient par exemple les Provinces-Unies des Pays-Bas. La guerre civile d'ancien type est longtemps restée une guerre entre bourgeois relevant ès qualité des Etats (*Stände*), un *bellum civile* précisément, même si les couches populaires s'en mêlaient.

La « guerre des paysans » allemande offre elle aussi un *analogon* féodal pour la « guerre civile » et ce n'est qu'après 1789 qu'elle a été stylisée en « révolution » et ainsi récupérée dans l'optique d'une philosophie de l'histoire. Et si les Allemands ne parlent pas, à l'instar de leurs voisins à propos d'événements comparables, de la guerre de Trente Ans comme d'une guerre civile, c'est que le caractère juridique de ces luttes s'est transformé au cours de ces trois décennies. Ce qui avait commencé comme une guerre civile entre les Etats protestants de l'Empire (*Reichstände*) et le parti impérial, s'achevait avec la conclusion d'une paix entre Etats territoriaux quasiment souverains. Il a été ainsi possible d'interpréter *ex post factum* cette guerre religieuse comme une guerre entre Etats.

Ce qu'il faut retenir pour la période s'étendant jusqu'en 1700 environ, c'est que les deux expressions « guerre civile » et « révolution » ne se recouvrent pas mais ne s'excluent pas non plus. La « guerre civile » renvoie à un ensemble d'événements sanglants, dont la légitimité dérivait du conflit entre feux (*Fehde*) en voie d'extinction, de traités entre différents Etats (*Stände*) ou de positions confessionnelles. Il s'agit là de titres juridiques

mutuellement exclusifs en cas de conflit et faisant de tout ennemi un insurrectionnel hors-la-loi. C'est ainsi que l'Etat, qui a finalement absorbé tous ces titres juridiques, est devenu l'antonyme de la guerre civile. L'Etat, symboliquement élevé au rang de personne pendant la période baroque, supprimait le *bellum intestinum*, en monopolisant le droit à la violence à l'intérieur des frontières et celui de faire la guerre à l'extérieur.

Expression d'abord anhistorique et quasiment naturelle, le terme de révolution a été appliquée dans son sens métaphorique à des événements politiques se réalisant dans le long terme ou bien très soudainement, véritables « bouleversements ». Dans cette mesure elle pouvait contenir les éléments d'une guerre civile. Un dictionnaire allemand en 1728 traduisait ainsi le terme étranger : « Révolution : le bouleversement, changement ou déroulement du temps ; *Revoluto regni*, le changement ou renversement d'un royaume ou pays, quand celui-ci en effet subit une transformation particulière dans son gouvernement ou sa police »⁶. Il est vrai que le *Dictionnaire de l'Académie Française* de 1694 ne recense que la *révolution planétaire* comme sens propre et premier du terme. Et le terme continuait à référer à des modèles de déroulement de luttes constitutionnelles, qui dans l'ensemble restaient ceux en vigueur depuis toujours. Avec la répétitivité des formes constitutionnelles, on pouvait aussi comprendre la révolution comme une répétition. En revanche, troubles sociaux et révoltes étaient compris, eux, comme des rébellions et érasées en tant que tels. « On ne disposait pas d'un terme qui aurait désigné un bouleversement, par lequel les sujets seraient eux-mêmes devenus les maîtres » (Hannah Arendt). L'émancipation sociale comme processus révolutionnaire échappait encore au champ de l'expérience. Les choses allaient changer au cours du XVIII^e siècle, à l'époque des Lumières.

Les philosophes se montrèrent très confiants dans la « révolution » et le concept devint un mot à la mode. Tout ce que l'on voyait et décrivait était saisi sous l'angle du changement, du bouleversement. La révolution gagnait les mœurs, le droit, la religion, l'économie, les pays, les Etats et les continents, voire le globe tout entier. Comme l'écrivait L. Sébastien Mercier en 1772 : « Tout est révolution dans ce monde. »⁷

Le concept, à l'origine anhistorique et d'essence naturelle, élargit donc sa signification métaphorique partielle : il s'applique à tout et à n'importe quoi. Le mouvement se détache de son arrière-plan naturel pour entrer dans l'actualité du quotidien. Une histoire spécifiquement humaine est ainsi mise au jour de par son seul rapprochement avec le mot « révolution ».

L'aspect remarquable, sur le plan politique, de ce nouveau concept dynamique (*Bewegungsbegriff*) très général est qu'il soit stylisé en antonyme de la notion de « guerre civile ». Aux yeux des partisans éclairés de la liberté, les guerres civiles apparaissent comme un héritage de factions

religieuses fanatiques qu'il faut laisser derrière soi, le degré de civilisation ne cessant d'augmenter. Wieland affirme en 1788 : « La situation de l'Europe se rapproche d'une révolution bienfaisante, d'une révolution qui ne sera ni le fruit des révoltes sauvages et de guerres civiles ni une lutte néfaste de la violence contre la violence. »⁸ Ce touchant optimisme, partagé par nombre de ses contemporains, se nourrit désormais d'une expérience venue de l'étranger qui a pris valeur de modèle, celle de la *Glorious Revolution* de 1688 en Angleterre⁹. Là, on a réussi à renverser une dynastie haïe sans verser le sang, et à imposer à la place un gouvernement parlementaire, avec séparation des pouvoirs, dirigé par les couches supérieures. Et c'est ainsi que Voltaire remarque avec admiration qu'en Angleterre une révolution a pu avoir lieu, alors que dans d'autres pays on n'a connu que des insurrections et des guerres civiles vaines et sanglantes. De bien des points de vue, la guerre civile prend dès lors le sens d'un phénomène absurde et sans débouché, face auquel la révolution est au contraire capable de définir un nouvel horizon.

Plus la philosophie des Lumières gagne du terrain, plus la guerre civile semble s'effacer, jusqu'à n'être qu'une pâle réminiscence historique. L'*Encyclopédie* traite de la guerre sous huit rubriques différentes, mais le concept de « guerre civile » n'y figure pas. La guerre civile ne semble plus possible. Parallèlement, le concept de révolution perd peu à peu de sa violence politique et s'ouvre à toutes les espérances utopiques qui expliquent l'élan des années consécutives à 1789. On attend le moment propice à cueillir les fruits d'une révolution sans avoir à subir la terreur d'une guerre civile. Et si le sang doit couler, l'exemple du mouvement de l'Indépendance américaine semble pouvoir garantir une heureuse issue.

Certes, les avertissements et les pronostics ne manquent pas qui prédisent les horreurs de la guerre civile sous le masque rayonnant d'une révolution. Leibniz est le premier en 1704 à mettre en évidence avec une étonnante clarté le caractère de la révolution générale en Europe¹⁰; Diderot esquisse avec la plus grande précision le portrait du futur Napoléon comme le résultat dialectique de la peur et de la liberté; quant à Rousseau, il prophétise déjà tout le siècle suivant quand il écrit, en 1762, que l'on se rapproche de l'état de crise et du siècle des révolutions, qu'il est impossible de prédire dans le détail ces révolutions et tout aussi impossible de les prévenir. Une chose est certaine à ses yeux : les monarchies européennes vont être balayées, mais ce qui viendra ensuite nul ne le sait encore. Et Diderot pose, à son tour, la question : « Quelle sera la conséquence de la Révolution à venir ? On l'ignore. »¹¹

De telles interrogations, soulevées par les plus lucides des Lumières, et auxquelles aujourd'hui encore nous n'avons pas de réponse, ouvrent un nouvel horizon d'attente. Désormais la révolution ne ramène plus, de toute évidence, à des situations où à des possibilités données

d'avance ; elle mène au contraire, depuis 1789, vers un futur à ce point inconnu, que chercher à le connaître et à le dominer fait désormais partie de la tâche du politique... « Le mot révolution a perdu son acceptation originelle », constate Hauréau. Depuis, elle nourrit « un fond mobile de la science humaine »¹².

II

Quelles sont les caractéristiques qui délimitent le champ conceptuel de la Révolution depuis 1789 ? Certaines caractéristiques communes se rencontrent dans des témoignages de contemporains depuis le début de notre ère moderne.

1 - Retenons d'abord comme élément nouveau le fait que la « Révolution » depuis 1789 se concentre en un *singulier collectif* tel qu'il est déjà amorcé chez Mercier : « Tout en ce monde est Révolution. » Tout comme le concept allemand de *Geschichte* qui recèle en tant qu'« histoire en soi » les possibilités de toutes les histoires singulières, la Révolution se cristallise en un singulier collectif qui paraît rassembler en lui toutes les révolutions particulières. En ce sens la Révolution devient un concept métahistorique. Elle se dégage totalement de son origine naturelle et se donne pour but d'ordonner historiquement les expériences qui sont facteurs de bouleversement. En d'autres termes, la Révolution acquiert une dimension transcendantale et devient un principe régulateur tant pour la connaissance que pour l'action. Le processus révolutionnaire et la conscience de la révolution, à la fois marquée par lui et l'influencant en retour, sont depuis lors indissociables. Tous les signes distinctifs du concept moderne de Révolution sont nourris de cette signification métahistorique qui demeure en arrière-plan.

2 - Il faut en second lieu mentionner, parce qu'il est impossible de l'ignorer, l'expérience d'une accélération du temps. Quand Robespierre supplie ses concitoyens d'accélérer la Révolution pour implanter de force la Liberté, on peut encore y voir un reste inconscient et sécularisé des attentes de salut. De Lactance à Luther et Bengal, la réduction du temps passait pour être un signe de l'anéantissement total du temps historique. Mais c'est un fait que les temps des époques historiques se modifient depuis leur apparition. Aujourd'hui, grâce à l'explosion démographique et aux capacités techniques mais aussi à la suite de changements de régimes multiples, l'accélération du temps fait partie de notre expérience quotidienne. L'horizon « naturel » de l'histoire a été abandonné et l'expérience de

l'accélération a suscité de nouvelles perspectives, qui ont marqué le concept de révolution.

En 1794 par exemple Chateaubriand dresse un parallèle entre les révolutions anciennes et modernes afin de tirer du passé, de manière traditionnelle, des conclusions pour l'avenir. Mais force lui est de constater très vite que la Révolution française a effacé tout point de comparaison possible. C'est ainsi que Chateaubriand publie trente ans plus tard cet essai complètement dépassé en l'augmentant de notes dans lesquelles il se risque à avancer des pronostics constitutionnels ouverts au progrès et qui ont renoncé à se nourrir du parallèle, c'est-à-dire de la répétitivité des révolutions anciennes¹³.

3 - Depuis 1789, tous les pronostics se caractérisent par le fait qu'ils contiennent un coefficient de mouvement, qui est saisi comme « révolutionnaire », de quelque côté que viennent ces pronostics. L'Etat lui-même a été subordonné au préalable révolutionnaire et on comprend ainsi mieux pourquoi, lors de l'adaptation en allemand du *Dictionnaire de l'Académie française* par les meilleurs éclairés de Berlin vers 1800, le néologisme « contre-révolutionnaire » a été traduit par « ennemi de l'Etat »¹⁴. Quiconque respecte l'Etat, ne peut être que « révolutionnaire » — la position des hégeliens de gauche se trouvant là anticipée. La question n'est pas de savoir si l'Etat fondé sur les ordres (*Stände*) peut favoriser ou empêcher la révolution. L'alternative est bien plutôt entre la transformation du *Ständestaat* de façon pacifique ou par des voies sanguinaires, ou bien (comme Struensee ou Kant l'expriment), entre la Révolution par en-haut et la Révolution par en-bas. Le déclenchement de ce processus révolutionnaire ouvre la perspective d'une convergence entre le concept de *réforme* et celui de *révolution*, convergence dont on a trop souvent abusé dans la polémique politique, mais dont le noyau concret réside dans la contrainte généralisée à la planification de l'état futur de la société.

4 - Avec cette perspective ouverte sur un futur en décalage permanent, le regard porté sur le passé s'est transformé. C'est là un champ d'expérience nouveau offrant des points de vue sur diverses phases de la Révolution de 1789. Selon ses intérêts et sa situation, le sujet peut s'identifier à l'une ou l'autre des étapes de la dernière révolution, afin d'en tirer des conclusions pour l'avenir. Pour tous, la Révolution se transforme dès lors en un *concept de perspective relevant de la philosophie de l'histoire*, indiquant une direction irréversible. Désormais on peut discuter d'un « avant » et d'un « après », d'un ralentissement ou d'une accélération, la direction prise par le mouvement n'en reste pas moins donnée. « La Révolution boîte », disait ironiquement Rivarol, « la Droite marche toujours à gauche, mais la Gauche jamais à droite ». Ainsi se trouve caractérisé un mouvement qui permet, depuis, de distancer, grâce à la philosophie de l'histoire, tous les

événements politiques. Mais derrière de telles tournures transposées du spatial au temporel, s'amorce une irrécusable expérience. Tout comme les pronostics, les perspectives relevant de la philosophie de l'histoire impliquent un développement irréversible, qui embrasse tous les camps à la fois. C'est la raison pour laquelle, depuis le XIX^e siècle, la contamination qui se produit sans cesse entre « révolution » et « évolution » ne relève pas seulement de négligences de langage ou de l'adaptation politique ; la perméabilité des deux concepts renvoie à des décalages structurels dans la texture sociale globale qui n'ont suscité de réponses différentes que sur le plan politique. Employés de manière antithétique, « évolution » et « révolution » deviennent des concepts partisans ; leur usage dans un sens analogue révèle le processus d'émancipation sociale général qui s'étend, porté par l'industrialisation.

5 - Il s'agit donc ici de la voie ou plutôt du pas qui mène de la révolution politique à la révolution sociale, et caractérise le concept moderne de révolution. Que tous les désordres politiques comportent des éléments sociaux, cela va de soi. Mais que le but d'une révolution soit l'émancipation sociale de tous les hommes, la transformation de la structure, de la société elle-même, voilà qui est neuf. Wieland a, en 1794, soigneusement noté le nouveau vocable alors employé à cet effet : c'est, écrit-il, l'intention des Jacobins, « de faire de la Révolution française une révolution sociale, c'est-à-dire le retournement complet des Etats existants »¹⁵. L'imprécision du langage, encore très sensible, ne cache en rien les faits. Les Droits de l'homme une fois déclarés ayant ouvert un champ d'attente social, tout programme lancé au nom de la Liberté ou/et de l'Égalité exige d'être suivi d'une réalisation conséquente.

Babeuf a été le premier à prédire, à sa manière de rustre illuminé, que la Révolution française ne parviendrait jamais à son terme avant que l'exploitation de l'homme et le travail d'esclave ne soient abolis. Il définit ainsi un objectif qui, dans le contexte du travail industriel, deviendra une exigence de plus en plus forte. Depuis la révolution de 1830, les formules se sont multipliées. Que l'on songe ici à Lorenz von Stein, à Radowitz ou à Tocqueville, qui soulignent que le mouvement va de la révolution politique à la révolution sociale. Et quand le jeune Marx énonce la formule dualiste : « Toute révolution défait l'ancienne société ; dans ce sens elle est sociale. Toute révolution renverse l'ancien pouvoir ; en ce sens elle est politique »¹⁶, il ne fait que formuler en un principe général ce qu'il n'est possible de penser que depuis 1789. Peu auparavant, en 1832, Heine distingue de manière plus nette encore les valeurs temporales des deux concepts de révolution, notant : « Un écrivain qui veut susciter une révolution sociale, peut, si nécessaire, devancer son temps d'un siècle. En revanche, le tribun

qui envisage une révolution politique ne peut pas s'éloigner trop des masses »¹⁷ — en d'autre termes, du présent immédiat et vivant. Dans quelle mesure révolution politique et révolution sociale coïncident et sont interdépendantes, cela reste l'une des questions clés de l'histoire contemporaine. L'émancipation des anciennes colonies, pratiquement achevée sur le plan politique, n'échappe pas à la nécessité d'être analysée comme processus social afin que la liberté politique puisse être recouvrée.

6 - Nous touchons ici à un point soulevé par le passage de la révolution politique à la révolution sociale. Si l'on prend au mot les déclarations de la Révolution américaine, française ou russe, il ne fait pas un doute que leurs « conquêtes » doivent bénéficier à tous les hommes. Autrement dit, toutes les variantes de la « Révolution » durant notre époque moderne visent en termes spatiaux à une révolution mondiale et en termes temporels à la révolution permanente, jusqu'à ce que leurs buts soient atteints. On peut aujourd'hui ajouter à cette série la Révolution chinoise. Quel que soit le degré de réalisation de ces programmes, la continuité reste leur dénominateur commun sur le plan conceptuel.

Robespierre le constatait déjà, non sans pathétisme : « La moitié de la révolution mondiale est déjà faite ; l'autre moitié doit s'accomplir. »¹⁸ Non sans se contredire, il faisait en outre référence à la métaphore de l'ordre naturel, en suggérant que la raison de l'être humain est semblable au globe terrestre qu'il habite. L'un des hémisphères demeure encore dans les ténèbres, tandis que l'autre brille déjà dans la lumière. Même si elles changent de place, l'une des deux moitiés de la terre sera toujours plongée dans l'obscurité. Le concept total de Révolution mondiale s'est cependant imposé, même si les hommes politiques depuis Napoléon ont eu pour but de « terminer la Révolution ». Depuis la fondation des diverses Internationales, le concept de Révolution mondiale est passé dans les programmes de l'action politique immédiate.

Si toute la terre doit être révolutionnée, il s'ensuit nécessairement que la Révolution doit s'étendre sur une assez longue durée, jusqu'à réalisation de cet objectif. Dès la chute de Napoléon, naît le soupçon que la Révolution n'est nullement terminée avec la Restauration — comme c'était le cas auparavant —, mais bien plutôt qu'elle entre dans une phase nouvelle. « Bonaparte n'est rien », écrivait le Conseiller d'Etat prussien Koppe en 1815, « il n'a jamais été rien d'autre que la Révolution personnifiée à l'un de ses stades. Après sa chute un stade de la Révolution peut bien être terminé, mais la Révolution, jamais »¹⁹. Cette expression de Koppe révèle combien le singulier collectif moderne « la Révolution » recouvre la durée de celle-ci : l'histoire du futur devient l'histoire de la Révolution. Immédiatement après la révolution de Juillet 1830 on voit apparaître l'expression de « révolution en permanence »²⁰. Proudhon l'utilise dans un

sens socio-révolutionnaire, comme le fera Marx de manière analogue en 1850²¹. Marx conclut alors dialectiquement de la défaite, à laquelle la Révolution de 1848 avait abouti, à une victoire à venir, la « victoire d'un parti vraiment révolutionnaire [...] Car ce qui a été balayé dans ces défaites », écrit-il, « ce n'est pas la Révolution, ce sont tous les accessoires traditionnels prérévolutionnaires »²².

Même si c'est la déception qui inspire son analyse, la révolution (permanente) qui a survécu à la révolution (réelle) de 1848-1850 est une catégorie relevant de la philosophie de l'histoire. Elle contribue à la formation de la conscience du prolétariat et Marx a lui aussi recours à l'ancienne acceptance de la révolution comme répétition, à la fascination de laquelle il ne parvient pas entièrement à se soustraire. Susciter une contre-révolution fermée sur elle-même et forte, clarifie en effet les camps à ses yeux, de sorte que l'ennemi de classe pourra être écrasé lors du prochain assaut qui ne manquera pas de survenir.

Ce qui, chez Marx, est neuf, c'est sa façon de saisir la répétition (1830-1848) des révolutions — simples caricatures de la grande Révolution française — ; à ses yeux, ce qui importe est la répétition au niveau de la conscience, qui permettra de balayer le passé. Marx tente de déclencher un processus qui, faisant usage d'un nouveau langage révolutionnaire, libérerait la révolution future dans sa singularité : « Les révolutions d'autrefois avaient besoin de se remémorer l'histoire du monde, pour se leurrer sur leur propre contenu. La révolution du XIX^e siècle doit laisser les morts enterrer leurs morts, pour se saisir de son propre contenu. »²³ La révolution sociale avait, selon lui, à se défaire du passé et à puiser son contenu dans le futur. Le socialisme était une sorte de « *déclaration de permanence* » de la Révolution²⁴. Et celle-ci contient l'anticipation du futur au niveau tant de la volonté que de la conscience — aussi bien que la prémisse implicite que cette révolution-là ne se laissera jamais rattraper. Ce disant, Marx va beaucoup plus loin que Kant, qui avait dès 1798 conclu de l'échec de la première tentative à la victoire future de la révolution ou de la réforme : l'apprentissage grâce à une expérience réitérée ferait bien un jour ou l'autre, sans aucun doute, sentir son influence durable²⁵. Marx, qui a, lui, diagnostiqué le processus de changement en tant que révolution sociale et industrielle, a trouvé pour désigner son caractère singulier et futur la formule la plus concise : simplement cette révolution devenait pour lui un facteur personnage de l'histoire, laissant loin derrière elle l'empirie, d'autant que le communisme ne s'était, de surcroit, pas encore réalisé.

7 - Derrière le paradoxe de l'utopie, qui se voit toujours dans l'obligation de se reproduire, se cache à nos yeux un autre phénomène qui constituera notre septième point de réflexion. Si, jusqu'alors, la Révolution a été décrite comme une catégorie métahistorique servant à définir les faits

sociaux et industriels comme un processus en voie d'accélération, cette mainmise devient une revendication de domination tout à fait consciente de la part de ceux qui se savent initiés aux lois progressistes d'une révolution sausie comme telle. Le terme actif *Revolutionierung* (révolutionnement) et le verbe *revolutionieren* (révolutionner) sont leur apparition. À partir de 1789, le terme « révolutionnaire » se multiplie, un néologisme de plus parmi ceux, déjà nombreux, de notre champ sémantique. C'est là un concept de devoir activiste, jadis impensable, qui préfigure directement le type du révolutionnaire professionnel tel qu'il apparaît au cours du XIX^e siècle, puis tout particulièrement chez Lénine. On trouve là, nécessairement liée, l'idée, autrefois impensable elle aussi, que des êtres humains peuvent faire des révoltes.

La factibilité de la Révolution ne révèle que la face interne de ce phénomène dont les révolutionnaires croient connaître les lois futures. C'est Condorcet qui explique comment il faut produire et diriger une révolution au « bénéfice de la liberté » : « Une loi révolutionnaire est une loi qui a pour objet de maintenir cette révolution et d'en accélérer ou régler la marche. »²⁶ Les structures transpersonnelles de la révolution et la mainmise sur celle-ci, qui découle de la connaissance de ces structures, semblent se provoquer mutuellement. En 1798, se posant la question critique de savoir pour quelle raison Napoléon avait pu jouer un rôle de tout premier plan dans la Révolution, le jeune Schlegel répondait²⁷ : parce qu'il a été « capable de créer, de former des révoltes et de s'annihiler lui-même ». C'est — par-delà la justesse historique — saisir sous la forme du pronostic une caractéristique du révolutionnaire professionnel moderne. Dans la mesure même où il sait s'effacer totalement, il est capable de se « fabriquer » des révoltes, comme le dira plus tard un autre révolutionnaire, Weitling²⁸.

Le lien entre la perspective générale de la philosophie de l'histoire et l'engagement révolutionnaire concret permet de comprendre pourquoi il est de plus en plus fréquent de discuter et de prédire ouvertement le début attendu d'une « révolution » dans l'acceptation concrète de soulèvement, sans nuire à son succès : c'est le cas en août 1792, à Palerme en 1848 ou en octobre 1917 à Saint-Pétersbourg. Par-delà cet alliage en raison duquel la révolution qui se déroule d'elle-même est faite et doit l'être, il reste un critère à mentionner en dernier lieu : la *légitimité* de la Révolution.

8 - C'est Stahl qui a créé, en 1848, la formule célèbre de « révolution absolue »²⁹ pour montrer que le mouvement révolutionnaire tire de lui seul la justification de son action. La légitimation historique du droit à partir du passé se trouve de ce fait transposée en justification permanente sur la base de la philosophie de l'histoire. Tandis que la légitimité restauratrice restait soudée à la notion de tradition, la légitimité révolutionnaire devenait un

coefficient de mouvement mobilisant l'histoire au nom de chaque projet d'avenir. En 1841, Ranke pensait encore « que c'était le malheur de la Révolution que de pas être en même temps légitime »⁵⁰. Mais, dès 1830, Metternich évalue la situation de manière plus lucide, lorsqu'il dit non sans sarcasme que ce sont les légitimistes eux-mêmes qui légitiment la révolution.

La notion de « révolution légitime » est nécessairement devenue un concept partisan relevant de la philosophie de l'histoire pour la raison même que sa revendication d'universalité vit de son contraire, de la « Réaction » et de la « contre-révolution ». Si la Révolution a pu être au départ suscitée par ses adversaires, une fois légitimée, elle reproduit sans cesse son adversaire, afin de pouvoir être permanente.

On comprend maintenant à quel point le concept de révolution a, depuis 1789, parfaitement récupéré la logique de la guerre civile. Combattre résolument, par tous les moyens légaux ou illégaux, fait partie du déroulement prévu d'une révolution pour tout révolutionnaire professionnel moderne, et il est en droit de se servir de ces moyens car la révolution est pour lui légitime. Le réancrage dans la philosophie de l'histoire reste aussi flou et vague que « la révolution » livrant comme constante métahistorique un titre durable de légitimité⁵¹.

De ce fait, le rôle attribué par la philosophie de l'histoire à la guerre civile s'en trouve lui aussi modifié. Quand, par exemple, le leninisme pose la guerre civile comme la seule guerre légitime — pour faire disparaître toutes les guerres —, ce n'est plus alors seulement l'Etat concret et sa constitution sociale qui déterminent le champ d'action et le but de la guerre civile. Il y va de la disparition de toute domination : ce qui postule comme but de l'histoire son accomplissement total et *ad infinitum*.

Appliquée à la situation politique de notre monde d'aujourd'hui, la question se pose de savoir quels sont les rapports entre la légitimité hypothasée de la guerre civile et la légitimité de fond de la révolution mondiale permanente. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, notre terre est la proie d'une avalanche de guerres civiles qui semble se frayer un chemin en passant par le Vietnam, de la Hongrie au Congo en passant par la Grèce en passant par le Proche-Orient à Cuba jusqu'au Vietnam, les guerres civiles, limitées certes mais non dans leur horreur, s'étendent partout. La question se pose : ces guerres civiles nombreuses, limitées géographiquement mais de portée globale, n'ont-elles pas depuis longtemps épousé et remplacé le concept d'une révolution légitime et permanente ? La révolution mondiale ne s'est-elle pas affadie, n'est-elle pas devenue une formule creuse que les programmes les plus divergents des groupes de pays les plus différents peuvent utiliser de manière toute pragmatique ?

Le concept opposé à celui des guerres civiles passées était celui d'Etat. Et la doctrine traditionnelle de la raison d'Etat considérait les guerres [nationales] comme un recours permettant d'éviter des guerres civiles. Selon cette théorie, la guerre servait à faire dévier le poids du social et se déroulait bien souvent — sous l'angle euro-pé-céntriste — dans la zone de dérivation que constituait l'outre-mer. Tout comme le temps de l'impérialisme européen, cette période fait partie du passé. Depuis que la surface géographiquement illimitée de notre globe terrestre s'est réduite à un champ d'actions interdépendantes, toutes les guerres sont devenues des guerres civiles. Et ce qui pourrait correspondre à un processus révolutionnaire social, industriel et émancipateur est aujourd'hui de plus en plus incertain. La « révolution mondiale » reste, grâce aux guerres civiles qui semblent l'accomplir, soumise à des contraintes d'action politiques qui ne font pas partie de son programme initial. Ceci est particulièrement évident dans la situation du « pax » atomique actuel.

Depuis 1945, nous vivons entre des guerres civiles latentes ou déclarées, dont l'horreur peut être dépassée par une guerre atomique par exemple — comme si toutes les guerres civiles du globe, contrairement à leur signification traditionnelle, constituaient le dernier recours pour nous préserver de la destruction totale. Si cette inversion infernale est vraiment devenue la loi tacite de la politique mondiale actuelle, alors une autre question se pose : qu'en est-il de la légitimité politique d'une guerre civile qui se nourrit aussi bien de la permanence de la révolution que de la peur d'une catastrophe globale ? Mais élucider le rapport mutuel de ces deux positions ne fait plus partie de l'histoire des concepts esquissée ici.

Nous nous garderons bien d'accepter ou d'interpréter à tort comme la réalité de notre histoire toutes les définitions données jusqu'ici. Mais l'histoire des concepts, même si elle se compromet avec des idéologies, nous rappelle que les mots et l'usage que l'on en fait sont plus importants pour la politique que toute autre arme.

NOTES

- Pour l'histoire du mot et du concept nous renvoyons aux ouvrages suivants : H. Arendt, *Über die Revolution*, Munich, 1963 ; K. Griesank, *Der neuzeitliche Revolutionsbegriff. Entstehung und Entwicklung*, Weimar, 1955, 2^e éd. Frankfurt, 1969 ; R. Koselleck, *Kritik und Krise*, Fribourg-Munich, 1959, 2^e éd. de poche ; Frankfurt, 1975 ; E. Rosentock, « Revolution als politischer Begriff », in *Festgabe der rechts- und staatswissenschaftlichen Fakultät in Breslau für Paul Heilborn*, Breslau, 1931 ; F. W. Seidler, « Die Geschichte des Wortes Revolution, ein Beitrag zur Revolutionsforschung », thèse, Munich, 1955 (ms.).

- Pour la suite nous renvoyons à l'article « Révolution », in O. Brunner, W. Conze, R. Koselleck, eds., *Geschichtliche Grundbegriffe*, Stuttgart, 1972. Parmi les nombreuses études parues entre temps, nous nous référons plus particulièrement à : R. Reichardt, *Reform und Revolution bei Condorcet, ein Beitrag zur späten Aufklärung in Frankreich*, Bonn, 1973 (*Pariser Historische Studien*, t. 10); C. Dipper, *Politischer Reformismus und begrifflicher Wandel, eine Untersuchung des historisch-politischen Wortschatzes der Mailänder Aufklärung (1764-1796)*, Tübingen, 1976 (Bibliothek des Deutschen Historischen Instituts in Rom, t. 47); K.-H. Bender, *Revolutionen, die Entstehung des politischen Revolutionsbegriffes in Frankreich zwischen Mittelalter und Aufklärung*, Munich, 1977 ; l'état de la recherche est résumé dans Th. Schieder, ed., *Revolution und Gesellschaft, Theorie und Praxis der Systemveränderung*, Ed. Herderbucherei, 1973 (abondante bibliographie).
- 1a. Cf. P. Quadroni, *Russia e Cina*, Milan, 1967.
 2. Cf. B. Hauréau, art. « Révolution », in *Dictionnaire politique. Encyclopédie du Langage et de la Science politique*, éd. par E. Duclerc & Pagnierre, 7^e éd. Paris, 1868, p. 846 (1^{re} éd. 1842).
 3. Cf. H. Ryffel, *Metabolé Politieon, der Wandel der Staatsverfassungen*, Berne, 1949.
 4. A propos du concept de révolution de Leroy et de son espoir — caractéristique des débuts de l'idéologie du progrès — de pouvoir éviter dans l'avenir toute décadence renouvelée, cf. Bender, *Revolutionen... op. cit.*, p. 19-27.
 5. Th. Hobbes, *Bethemoth or the Long Parliament*, éd. F. Tönnies, Londres, 1889, p. 204.
 6. Sperander (i.e. F. Gladow), *A la Mode — Sprach der Teutschen oder compendienses Hand-Lexicon ...*, Nuremberg, 1728, p. 595 sq.
 7. L. S. Mercier, *L'An 2440 : Rêve s'il en fut jamais*, Londres, 1772, p. 328. La citation comporte une pointe remarquable ; il y est explicité de la façon suivante que : «la plus heureuse de toutes [les révolutions] a eu son point de maturité, et nous en recevillons les fruits» (en 2440). Dans la note l'auteur renvoie à la date de parution du livre : «A certains Etats il est une époque qui devient nécessaire ; époque terrible, sanglante, mais signal de la liberté. C'est de la guerre civile que je parle.»
 8. C. M. Wieland, *Das Geheimnis des Kosmopoliten-Ordens*, in *Gesammelte Schriften*, éd. Preuss. Akademie der Wissenschaften, Berlin, 1909, t. 15, p. 223.
 9. Rolf Reichardt (*Reform und Revolution... op. cit.*) émet quelques réserves concernant l'influence de ce précédent (p. 326) ; cf. aussi K.-H. Bender, *Revolutionen... op. cit.*, avec quelques différences p. 107.
 10. Cf. G. W. Leibniz, *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, liv. IV, chap. 16 (in *Philosophische Schriften*, éd. H. H. Holtz, t. 3, 2, Darmstadt, 1961, p. 504).
 11. Cf. *supra*, p. 34.
 12. B. Hauréau, art. « Révolution », in *op. cit.*, p. 846.
 13. Cf. *supra*, p. 51-52.
 14. Cf. *Dictionnaire de l'Académie Française*, nouv. éd., enrichie de la traduction allemande des mots par S. H. Catel, Berlin, 1800, suppl. à t. 1, p. 411.
 15. La même année 1794, Antoine François Claude Ferrand publiait à Londres ses *Considérations sur la révolution sociale* (262 p.).

16. K. Marx, *Kritische Randglossen* (Paris, 1844), in *MEW*, éd. Institut für Marxismus-Leninismus beim ZK der SED, Berlin-Est, 1958-1971, t. 1, p. 409.
17. H. Heine, « Französische Zustände » (art. IX, 16 juin 1832), *Sämtliche Schriften* in 12 Bdn., éd. K. Briegleb, Munich, 1976, t. 5, p. 215.
18. M. Robespierre, « Discours du 18 Floréal an II (17 mai 1794) » in R. Garaudy, ed., *Les orateurs de la Révolution française*, Paris, 1940, p. 77.
19. K. W. Koppe, *Die Stimme eines preußischen Staatsbürgers in den wichtigsten Angelegenheiten dieser Zeit*, Cologne, 1815, p. 45.
20. Cf. K. H. L. Pöltz, « Die politischen Grundsätze der 'Bewegung' und der 'Stabilität', nach ihrem Verhältnisse zu den drei politischen Systemen der Revolution, der Reaktion und der Reformen », in *Jahrbücher der Geschichte und Staatskunst*, 1831, cah. 1, p. 534 sq. : « Le principe de mouvement présuppose comme un fait acquis une révolution préalable mais exige que le bouleversement, qui en résulte, du système politique existant jusqu'alors dans un Etat ne se limite pas à de simples réformes qui s'introduisent peu à peu avec circonspection, prudence et force dans la vie interne de l'Etat. Ce principe-là de mouvement cherche bien plutôt à éterniser la révolution effective et à la déclarer en quelque sorte en permanence afin que, par le mouvement continu de toutes les forces animées et réveillées au plus haut point par la révolution, advienne la totale 'renaissance' de l'ensemble de la vie interne de l'Etat » (ce qui réintroduit en fait la vieille métaphore circulaire).
21. Sur Proudhon et Marx voir Th. Schieder, « Das Problem der Revolution im 19. Jahrhundert », in *Staat und Gesellschaft im Wandel unserer Zeit*, Munich, 1958, p. 37, 54, et H. A. Winkler, « Zum Verhältnis von bürgerlicher und proletarischer Revolution bei Marx und Engels », in H. U. Wehler, ed., *Sozialgeschichte heute, Festchrift für Hans Rosenberg*, Göttingen, 1974 (*Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft*, t. 11), p. 326-353.
22. K. Marx, *Die Klassenkämpfe in Frankreich 1848 bis 1850*, in *MEW*, t. 7, 1951, p. 29 (préface) ; K. Marx & F. Engels, *Werke*, éd. Institut für Marxismus-Leninismus, 1965, p. 11.
23. K. Marx, *Der achzehnte Brumaire des Louis Bonaparte (1852)*, in *MEW*, t. 8, 1969, p. 117.
24. K. Marx, *Die Klassenkämpfe..., in MEW*, t. 7, p. 89.
25. I. Kant, *Der Streit der Fakultäten*, Abschnitt II, 7, in *Werke*, éd. Weischedel, Darmstadt, t. 6, 1964, p. 361 sq.
26. Condorcet, « Sur le sens du mot 'révolutionnaire' », *Journal d'Instruction sociale*, 1^{er} juin 1793 (*Œuvres*, éd. A. Condorcet et al., Paris, 1847-49, t. 12, p. 615-623) ; sur ce point, cf. aussi R. Reichardt, *Reform und Revolution...*, op. cit., p. 358.
27. F. Schlegel, *Athenäums-Fragmente*, in *Kritische Schriften*, éd. par W. Rausch, 2^e éd. Munich, 1964, p. 82.
28. Cf. W. Weitling, *Garantien der Harmonie und Freiheit* (1842), éd. B. Kaufhold, Berlin, 1955, p. 79.
29. Cf. F. J. Stahl, *Die Revolution und die constitutionelle Monarchie*, Berlin, 1848 (2^e éd. 1849), p. 1.
30. L. von Ranke, « Tagebuchblätter, Unterhaltung mit Thiers 19.8.1841 », in *Weltgeschichte*, éd. par A. Dove, 3^e éd. Leipzig, 1910, t. 4, annexe p. 729.

31. À ce propos, voir les remarques intéressantes de H. Tetsch, in *Die permanente Revolution, Ein Beitrag zur Soziologie der Revolution und zur Ideologiekritik*, Opladen, 1973 (*Beiträge zur sozialwissenschaftlichen Forschung*, t. 11).

Chapitre 4

Le pronostic historique dans l'ouvrage de Lorenz von Stein sur la Constitution prussienne

I

« Il est possible de prédire ce qui va arriver sous réserve de ne pas vouloir prophétiser chaque chose en détail. »¹ Toutefois l'œuvre de Lorenz von Stein confirme la vérité de cette phrase, formulée par lui en 1850. Sous l'angle de l'histoire des idées, on peut voir dans ce constat une forme sécularisée des prophéties chrétiennes de la fin du monde dont la certitude dans le temps long était toujours supérieure à la justesse ou, au contraire, à l'inadaptation de certaines attentes immédiates. Mais la formule de Stein, qui repose sur d'incessantes études dans les domaines de l'histoire sociale et du droit administratif, puise son sens immédiat dans la situation même qui l'a suscitée. Stein s'est mis à formuler des pronostics, parce qu'il a fait du mouvement de l'histoire moderne et, par là même, de l'avenir dont elle est porteuse, les thèmes majeurs de ses diagnostics. Un regard rétrospectif montre que ses prophéties ont fort bien soutenu l'épreuve de l'histoire et pas seulement dans un sens historiographique. La force des événements, ceux du passé comme ceux d'aujourd'hui, atteste la vérité de ses pronostics.

Les prédictions à long terme de Stein sont, tout comme celles de Tocqueville, Bruno Bauer, Friedrich List ou Donoso Cortés, un élément inhérent à l'histoire moderne. En raison de leur caractère réflexif et de leur champ de vision, elles s'inscrivent dans l'ère révolutionnaire. Elles renvoient à notre siècle. Bien peu de choses les lient aux époques antérieures. Cela dit, l'art de la prophétie et de la prévision sous différentes formes est très ancien. Quel est au juste le moment historique où Stein a développé jusqu'à la perfection cet art qui est le sien ? Qu'est-ce qui différencie Stein des autres théoriciens de l'histoire ? Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle a été propagée, et pratiquement jamais contestée, la conviction qu'il était possible de tirer les leçons du passé. La